

Association COMPRENDRE.

15^E, Avenue Saint Jean de Beauregard 91400 Orsay
Tél. : 06 88 18 09 05 courriel: michel.mosse@wanadoo.fr

Compte rendu de la rencontre débat du 13 novembre 2007 à Orsay

" Être sans emploi : les difficultés de la réinsertion "

animée par **Marie Héritier**, Chargée d'insertion.

Une quarantaine de personnes a participé à la rencontre-débat animée par Madame Marie HÉRITIER sur le thème « Être sans emploi : les difficultés de la réinsertion ». Chargée d'insertion pour l'Association Médiation Conseils, Madame Héritier nous a fait part de son expérience et de ses réflexions face aux problèmes posés pour le retour à l'emploi de personnes de profils très divers.

Yves GEORGE, de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage a ensuite brièvement présenté un aspect différent de l'aide au retour à l'emploi. Au cours de la discussion qui a suivi, il a aussi été évoqué l'aide apportée aux jeunes diplômés de tout niveau pour faciliter leur entrée sur le marché du travail.

Marie HÉRITIER, association Médiation Conseils

L'association Médiation Conseils (Paris 20^e) s'occupe entre autres, de la prise en charge de demandeurs d'emploi envoyés par l'ANPE et de « RMI'stes » de la Ville de Paris, en général de qualification modeste. Le travail des chargés d'insertion s'appuie sur :

- les outils classiques de la recherche d'emploi : aide à la rédaction du C.V et de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, conseils de présentation...
- la médiation directe auprès des employeurs lorsque les offres ne sont pas anonymes (celles de l'ANPE le sont trop souvent)
- le soutien psychologique
- l'aide à la prise en charge de problèmes adjacents : santé, logement...

Les problématiques sont très différentes et les chances de retour à l'emploi très inégales. Pour illustrer ceci, Marie Héritier a donc décrit différents profils de demandeurs qu'elle est amenée à rencontrer.

Profil 1

Demandeur répondant à des offres, capable de les sélectionner, d'établir des critères de choix, de bâtir une stratégie, de s'adapter aux méthodes modernes de recrutement (Internet). Il (elle) connaît ses compétences professionnelles et sait qu'il (elle) a des chances significatives de retrouver un emploi.

Ce profil est celui de personnes de moins de 55 ans, à l'aise dans la communication écrite et orale, capables d'argumenter.

Ces personnes ne sont pas au chômage depuis longtemps et n'ont pas eu de gros accrocs de parcours. Elles sont socialement installées (adresse, téléphone etc..)

La probabilité de retour à l'emploi de ces personnes est directement liée à l'état du marché du travail. Médiation Conseils en rencontre peu. L'aide qui leur est apportée est classique ; elle concerne essentiellement l'aide à la rédaction du C.V, la préparation aux entretiens, conseils sur la présentation...

Les autres profils, qui sont-ils ?

Les autres profils des demandeurs d'emploi présentent certains points communs :

Ce sont des personnes qui ne se confrontent pas réellement à la recherche d'emploi, ne répondent pas ou peu aux offres, ne rencontrent pas les employeurs potentiels. Elles ne sont pas sans emploi par ce qu'il manque des offres, mais par ce qu'elles ne s'y confrontent pas.

Ce sont « *les éloignés du marché du travail* » avec des problématiques qui nécessitent un important travail avant la phase active de recherche d'emploi.

Profil 2.

- consultent les offres, mais y répondent rarement.
- sont capables de sélectionner des critères...qui ne conviennent jamais
- construisent une stratégie mais très compliquée...
- ont un projet professionnel très vague
- sont au chômage depuis longtemps, car installés dans un comportement d'évitement

L'aide qui peut être apportée à ces personnes est essentiellement un soutien psychologique permettant d'aménager les freins repérés comme :

- impossibilité de faire face encore et encore à des réponses négatives
- inadéquation entre le poste recherché et les compétences
- difficulté à assumer un accident de parcours
- réactions inappropriées face par exemple au problème du racisme
- blocages cachés : impossibilité de prendre les transports...

Profil 3

- consultent peu ou pas les offres
- n'arrivent pas à établir une stratégie
- sont souvent au chômage depuis longtemps
- ne peuvent pas s'adapter aux méthodes actuelles de recrutement
- ont des compétences professionnelles certaines mais figées : incapacité à envisager autre chose que le métier d'origine
- communiquent difficilement, ne savent pas « se vendre »

Pour ces personnes, dont une des principales caractéristiques dans le recherche d'emploi est le manque de souplesse, le travail du chargé d'insertion consiste surtout en une *médiation directe auprès de l'employeur potentiel, en préalable à l'entretien d'embauche, mais cet accès direct est de plus en plus difficile, compte tenu des procédures de l'ANPE.*

Profil 4

Il s'agit ici de personnes ayant un parcours chaotique : périodes 'blanches' dans le C.V., travail au noir, etc...Elles peuvent avoir des compétences, une véritable expérience mais ne peuvent s'en servir.

Dans ces cas, la mise en relation directe et la médiation avec l'employeur potentiel sont indispensables pour pouvoir valoriser leur parcours.

Profil 5

Il s'agit ici de personnes confrontées à des problèmes sociaux (pas de logement, pas d'adresse), des problèmes familiaux ou de santé. On y trouve beaucoup de RMI'istes.

Pour ces personnes, le préalable est la satisfaction des besoins élémentaires : toit, nourriture, adresse... Beaucoup veulent se sortir de cette situation, mais ils n'ont pas le minimum de tranquillité matérielle et morale pour se consacrer à la recherche d'emploi.

Profil 6

Ce sont par exemple des personnes qui ont un handicap physique, intellectuel ou psychiatrique lourd qui les exclue de fait du marché du travail, même en période de plein emploi. Là aussi beaucoup de RMI'istes.

Profil 7

Se trouve ici ceux qui ne veulent pas travailler, installés dans un système d'aides, qu'ils considèrent comme un dû de la société.

Le RMI et les différentes aides, peuvent se rajouter à un travail 'au noir'. Ces personnes ne sont évidemment pas les 'clients' les plus assidus et les plus fréquents des organismes qui s'occupent du retour à l'emploi...

Face à tous ces profils si différents de sans emplois, demandeurs ou non de retour à l'emploi, il faudrait pouvoir effectuer très rapidement des diagnostics personnalisés et une prise en charge individualisée rapide. Le chômage crée le chômage puisque les 2 critères de recrutement prioritaires pour les employeurs sont l'âge et la durée de chômage.

Yves GEORGE, association Solidarités Nouvelles face au Chômage (S.N.C.)

L'association SNC, fondée en 1985 (loi 1901) par Jean-Baptiste de Foucault, a pour activité l'aide aux chômeurs par accompagnement personnalisé et le financement d'emplois trempins. Elle compte actuellement environ 1.200 membres bénévoles ; le Groupe Vallée de Chevreuse auquel participe Yves George compte une douzaine de membres qui ont accompagné une trentaine de personnes au chômage au cours de la dernière année.

L'accompagnement individuel est réalisé par des binômes de bénévoles ayant reçu une formation adaptée par les soins de l'association. Les personnes au chômage contactent soit directement soit indirectement l'association SNC. L'aide se fait en particulier dans la rédaction des CV, le conseil et l'assistance à remplir des formalités administratives.

Il y a aussi fréquemment un indispensable soutien psychologique. Les blocages décrits par Marie Héritier se rencontrent aussi chez des personnes de niveau sociologique élevé (ingénieurs ou cadres) pour lesquels le marché du travail peut être cependant ouvert.

Les emplois tremplins, qui sont des emplois temporaires aidés, sont financés par SNC au service d'autres associations employeurs. Ce financement dépend, bien sûr, des disponibilités financières de l'association..

Discussion (extraits)

Les deux intervenants ont aussi mis en avant des problèmes classiquement rencontrés dans la démarche de retour à l'emploi :

- le projet d'obtenir uniquement un CDI, après des mois de 'galère'
- les réticences pour accepter un emploi de niveau inférieur à celui de la situation antérieure, cela pouvant être dévalorisant ou même suspect aux yeux de certains employeurs.
- Le manque de souplesse de la part des employeurs et des demandeurs

Marie Héritier a par ailleurs indiqué que l'Unedic a eu l'occasion de sous traiter leurs démarches d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi à des consultants privés, beaucoup plus coûteux que les interlocuteurs classiques de l'ANPE...

Deux participants à la rencontre-débat, impliqués comme bénévoles dans l'insertion ou la réinsertion dans l'emploi sont aussi intervenus :

Pierre Belbenoit a cité le cas d'une association d'insertion des Ulis, accueillant des personnes en grande difficulté, souvent même non inscrites à L'ANPE. Ces personnes viennent spontanément à l'association, en exprimant leur volonté de travailler. La démarche s'appuie alors surtout sur une relation de confiance.

Daniel Julienne a exposé un aspect un peu différent de son activité de bénévole au sein des Relais CAPIMMEC, liée au Groupe de prévoyance et de retraites complémentaire Malakoff. Il s'agit ici de l'aide apportée aux jeunes adultes terminant leurs études dans les Ecoles ou à l'Université, en vue de faciliter leur premier emploi :

- aide pour la rédaction du C.V et de la lettre de motivation
- préparation au contact téléphonique, conseils pour la présentation physique
- simulations d'entretiens

On cherche à dédramatiser des situations à risque ; c'est ainsi que des changements de parcours, s'ils ne sont pas occultés, peuvent devenir des plus.

« *Ce n'est pas le diplôme qui sera discriminant ce sera la personne..* »

A l'occasion de ses interventions dans les établissements universitaires ou établissements préparant aux BTS, Daniel Julienne a fait remarquer la faible présence et le faible poids des associations d'anciens élèves, par rapport à ce qui se passe pour les 'Grandes Écoles'...

=====